AEQUITAS AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes

18 Allée du Château Blanc
CS 40088
59 442 WASQUEHAL CEDEX

REVIGESTION

Société de Commissariat aux Comptes

4 Square Dutilleul
59800 LILLE

ASSOCIATION LA VIE ACTIVE

4 rue Beffara

62000 ARRAS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

AEQUITAS AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes

18 Allée du Château Blanc
CS 40088
59 442 WASQUEHAL CEDEX

REVIGESTION

Société de Commissariat aux Comptes

4 Square Dutilleul
59800 LILLE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 31 Décembre 2025

A l'Assemblée générale de l'Association LA VIE ACTIVE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA VIE ACTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 3.1 Règles comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03, et de l'incidence sur la présentation comptable des comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des règles et méthodes comptables, exposées en annexe, relatives à la comptabilisation :

- des dotations de financement et des subventions allouées.
- et des résultats de gestion « encadrée ».

Sur ces postes, nos travaux ont consisté notamment, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à apprécier les données sur lesquelles se fondent les estimations retenues, à s'assurer de la correcte application des méthodes et à vérifier les informations fournies dans les notes de l'annexe. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Wasquehal et Lille, le 1er juin 2026

POUR AEQUITAS AUDIT **POUR REVIGESTION**

Arnaud DHAUSSY Justine COUSIN François LORIDAN

Certifié par Yousign Certifié par Yousign Certifié par Yousign

Arnaud DHAUSSY *Justine COUSIN* *François LORIDAN*

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale
des Hauts de France

LA VIE ACTIVE - BILAN ACTIF AU 31.12.2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	1 318 732	1 145 865	172 867	75 547
Frais d'établissement	414 255	348 958	65 297	-
Frais de recherche et développement	8 346	8 346	-	
Donations temporaires d'usufruit			-	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droi	896 131	788 561	107 570	75 547
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			-	
Immobilisations corporelles	228 908 244	126 530 331	102 377 913	92 066 384
Terrains	4 914 410		4 914 410	4 760 563
Constructions	134 430 007	70 683 768	63 746 239	61 449 767
Installations techniques, matériel et outillage indistriels	32 594 980	26 379 089	6 215 891	6 383 654
Autres immobilisations corporelles	38 736 891	29 467 474	9 269 418	7 039 375
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	18 231 956		18 231 956	12 433 026
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	
Immobilisations financières	9 380 182	-	9 380 182	7 689 448
Participations et Créances rattachées à des participations	2 272 640		2 272 640	772 640
Autres titres immobilisés	336 881		336 881	336 847
Prêts	5 367 428		5 367 428	5 090 965
Autres immobilisations financières	1 403 234		1 403 234	1 488 996
TOTAL (I)	**239 607 159**	**127 676 196**	**111 930 962**	**99 831 379**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	205 365	-	205 365	83 658
Matières premières et fournitures	173 895		173 895	47 463
Autres approvisionnements	8 337		8 337	11 629
Stocks de produits et marchandises	23 132		23 132	24 566
Fournisseurs débiteurs	197 468	-	197 468	367 447
Avances et acomptes versés sur commandes	197 468		197 468	367 447
Créances	20 962 620	420 349	20 542 271	16 829 117
Créances clients usagers et comptes rattachés	12 474 919	420 349	12 054 570	11 401 730
Créances reçues par legs ou donations			-	
Autres créances	8 487 701		8 487 701	5 427 387
Charges constatées d'avance	2 215 760		2 215 760	1 421 693
Valeurs mobilières de placement	20 012 862		20 012 862	42 012 862
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	65 783 760		65 783 760	52 452 264
TOTAL (II)	**109 377 834**	**420 349**	**108 957 485**	**113 167 040**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				49 274
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évalutaion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**348 984 993**	**128 096 546**	**220 888 447**	**213 047 693**

LA VIE ACTIVE - BILAN PASSIF AU 31.12.2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	4 675 840	4 675 840
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	4 675 840	4 675 840
Fonds propres avec droit de reprise	139 455	139 455
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	139 455	139 455
Ecarts de réévaluation		
Réserves	76 833 485	72 518 399
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	76 833 485	72 518 399
Autres		
Report à nouveau	25 321 971	25 906 102
Excédent ou déficit de l'exercice	3 597 659	3 454 492
Situation nette (sous-total)	110 568 410	106 694 288
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	28 475 825	26 534 918
Provisions réglementées	6 031 075	3 841 088
TOTAL (I)	**145 075 309**	**137 070 293**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	20 260 500	15 618 816
TOTAL (II)	**20 260 500**	**15 618 816**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	4 731 244	7 265 275
Provisions pour charges	1 968 347	1 668 961
TOTAL (III)	**6 699 591**	**8 934 236**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 507 232	21 162 446
Emprunts et dettes financières diverses	1 480 710	1 358 698
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	146 529	148 785
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 412 077	6 204 428
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 010 251	17 672 569
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	986 813	1 645 453
Autres dettes	650 947	512 689
Produits constatés d'avance	2 658 488	2 719 280
TOTAL (IV)	**48 853 047**	**51 424 349**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**220 888 447**	**213 047 693**

LA VIE ACTIVE - COMPTE DE RESULTAT - DU 01.01.2025 AU 31.12.2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	24 223 561	23 950 988
Ventes de biens	116 279	139 977
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	24 107 282	23 811 011
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	194 007 341	183 621 122
Concours publics et subventions d'exploitation	194 007 341	183 621 122
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 383 513	1 619 444
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	232 375	
Utilisations des fonds dédiés	1 388 817	852 820
Autres produits	24 528 616	23 514 604
TOTAL I	248 764 222	233 558 977
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	70 970	93 653
Variation de stocks	-123 309	2 968
Autres achats et charges externes	59 286 931	55 398 498
Aides financières	408 869	
Impôts, taxes et versements assimilés	11 852 534	11 895 618
Salaires	114 356 780	111 272 368
Cotisations sociales	41 491 128	39 757 003
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 324 976	8 088 251
Dotations aux provisions	2 111 098	2 286 735
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles	162 860	
Reports en fonds dédiés	6 030 502	2 395 133
Autres charges	983 832	1 814 272
TOTAL II	244 957 169	233 004 498
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 807 053	554 479
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	42	42
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	55 366	59 252
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	2 754 747	1 096 761
TOTAL III	2 810 155	1 156 055
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	512 627	603 122
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	512 627	603 122
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 297 528	552 933
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	6 104 581	1 107 411
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	138 600	2 996 736
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 328 587	466 200
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-2 189 987	2 530 536
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	316 935	183 455
Total des produits (I+III+V)	251 712 977	237 711 768
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	248 115 318	234 257 276
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	3 597 659	3 454 492
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

LA VIE ACTIVE

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES RESERVES ET PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	NATURE DES PROVISIONS		MONTANT AU 31/12/2024	AUGMENT.DOTAT. DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPR.DE L'EXERCICE	MONTANT AU 31/12/2025
Réserves	Valeur de patrimoine intégré	R1	50 952			50 952
	Subv pour investissements	R2	4 624 888			4 624 888
	Subv.non renouvell.d'investissements	R3	139 455			139 455
	Réserves investissements	R4	35 340 039	1 100 000		36 440 039
	Réserve de trésorerie	R5	199 955			199 955
	Autres Reserves	R6	7 730 846	276 463		8 007 309
		R7	0			0
	Réserve d'intervention ou de régularisation	R8	0			0
	Réserve de compensation	R9	29 247 558	4 453 330	1 514 706	32 186 181
	TOTAL RESERVES	**R10**	**77 333 693**	**5 829 793**	**1 514 706**	**81 648 780**
	Provisions réglementées/Immo	R11	3 661 947	2 470 657	280 670	5 851 934
	Provisions réglementées/BFR	R12	179 141			179 141
	Amortissements dérogatoires	R13	0			0
	Fonds dédiés aux legs ou donations		45 324			45 324
	Fonds dédiés à l'investissement		8 797 358	5 410 404	436 148	13 771 615
	Fonds dédiés à l'exploitation		6 767 087	620 967	953 539	6 434 515
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		0			0
	Fonds dédiés sur contributions financières-organismes		0			0
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		9 046			9 046
TOTAL		**R16**	**96 793 597**	**14 331 821**	**3 185 063**	**107 940 355**
		P1				
Provisions	Provisions pour litiges	P2	876 081	368 782	243 193	1 001 671
	Provisions pour amendes et pénalités	P3	0			0
	Provisions pour rémunér. personnel hand. ESAT	P4	0			0
	Provisions pour grosses réparations	P5	1 668 961	317 189	17 803	1 968 347
	Provisions pour RTT	P6	0			0
	Autres provisions pour risques et charges	P7	6 389 194	1 340 754	4 000 374	3 729 573
		P8				
TOTAL		**P9**	**8 934 236**	**2 026 724**	**4 261 369**	**6 699 591**
		P10				
		P11				
	Sur Immobilisations :	P12				
	- Incorporelles	P13	0			0
	- Corporelles	P14	0			0
	- Financières	P15	0			0
	Sur Stocks et en cours	P17	0			0
	Sur comptes clients et usagers	P18	458 120	84 633	122 403	420 349
	Autres provisions pour dépréciation	P19	0			0
		P20				
TOTAL		**P21**	**458 120**	**84 633**	**122 403**	**420 349**
TOTAL GENERAL			**106 185 952**	**16 443 179**	**7 568 836**	**115 060 295**
DONT : DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation financières exceptionelles					

Désignation de l'entreprise : LA VIE ACTIVE

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 2025		Augmentations: Consécutive à une réevaluation au cours de l'exercice		Augmentations: Aquisitions créations apports & virements de poste à poste	
Frais d'établissement, de recherche et de développement	Total I	KA	346 855	KB		KC	67 400
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	KD	854 170	KE		KF	72 173
Terrains		KG	4 760 563	KH		KI	164 626
Construction sur sol propre		KJ	128 570 413	KK		KL	7 147 079
Construction Sur sol d'autrui		KM	25 488	KN		KO	
Installations générales,agencements,aménag.constructions*		KP	0	KQ		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS	31 547 909	KT		KU	1 599 424
Installations générales,agencements,aménagements divers*		KV	1 804 656	KW		KX	139 031
Mat. Transport		KY	5 294 740	KZ		LA	632 744
Matériel de bureau, informatique mobilier		LB	15 096 507	LC		LD	1 429 805
Autres		LE	13 243 681	LF		LG	2 317 921
Immobilisations corporelles en cours		LH	12 433 026	LI		LJ	16 086 163
Avance et acomptes		LK	0	LL		LM	
	Total III	LN	212 776 982	LO	0	LP	29 516 793
Participations évaluées par mise en équivalence		8G	0				
Autres participations		8U	0				
Autres titres immobilisés		1P	1 109 487				1 500 034
Prêts et autres immobilisations financières		1T	6 579 961				461 168
	Total IV	LQ	7 689 448	LR		LS	1 961 202
Total Général (I + II + III+ IV)		0G	221 667 454		0		31 617 568

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions: Par virement de poste à poste		Diminutions: Par cession à des tiers ou mises hors service		Valeur brute des immobilisations au 31/12/2025		Valeur d'origine immobilisations en fin d' exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement		LT		LU	414 255	1W	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		LV	21 866	LW	904 477	1X	
Terrains		LX	10 779	LY	4 914 410	LZ	
Construction Sur sol propre		MA	1 312 973	MB	134 404 519	MC	
Construction Sur sol d'autrui		MD		ME	25 488	MF	
Installations gales,agcts,amngt.constructions*		MG		MH	0	MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		MJ	508 731	MK	32 638 601	ML	
Install, gales,agcts,aménag, divers*		MM	18 959	MN	1 924 728	MO	
Mat. Transport		MP	344 545	MQ	5 582 939	MR	
Mat de bureau, informatique mobilier		MS	531 629	MT	15 994 683	MU	
Autres		MV	370 683	MW	15 190 919	MX	
Immobilisations corporelles en cours		MZ	10 287 233	NA	18 231 956	NB	
Avance et acomptes		ND		NE	0	NF	
Total III		NG	13 407 397	NH	230 226 975	NI	
Participations évaluées par mise en équivalence		0U			0		
Autres participations		0X			0		
Autres titres immobilisés		2B			2 609 520		
Prêts et autres immobilisations financières		2E	270 467		6 770 662		
Total IV	0	NJ	270 467	NK	9 380 182		
Total Général (I + II + III+ IV)	0	0K	13 677 864		239 607 159		

Désignation de l'entreprise : LA VIE ACTIVE

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A — AMORTISSEMENTS — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE 2025

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		MONTANT DES AMORTISSEMENTS AU DEBUT DE L'EXERCICE		AUGMENTATION DOTATIONS DE L'EXERCICE		DIMINUTIONS AMORTISSEMENTS AFFERENTS AUX ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF ET REPRISES		MONTANTS DES AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L'EXERCICE
Frais d'établissement, de recherche et de développement **Total I**	PA	346 855	PB	2 103	PC	0	PD	348 958
Autres postes d'immob. incorporelles **Total II**	PE	778 623	PF	40 151	PG	21 866	PH	796 908
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
Construction sur sol propre	PM	67 132 151	PN	4 622 317	PO	1 086 874	PQ	70 667 595
Construction sur sol d'autrui	PR	13 982	PS	2 192	PT	0	PU	16 174
	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	25 164 256	QA	1 700 335	QB	485 502	QC	26 379 089
Inst générales,agencement,aménagements divers	QD	1 163 086	QE	154 271	QF	17 616	QG	1 299 740
Mat. Transport	QH	4 784 461	QI	252 238	QJ	338 528	QK	4 698 172
Mat. bureau, informat. mob.	QL	12 174 659	QM	1 032 752	QN	525 903	QO	12 681 508
Autres	QP	10 278 003	QR	867 527	QS	357 476	QT	10 788 054
Total III	QU	120 710 598	QV	8 631 631	QW	2 811 898	QX	126 530 331
		121 836 075		8 673 884		2 833 763		127 676 196

CADRE B

Immobilisations amortissables		Amortissements dégressifs		Amortis. exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais établ.et rech **Total I**	2 103								
Immob.incorporelles **Total II**	40 151								
Terrains		RB		RC					
Construction sur sol propre	4 622 317	RE		RF					
Construction sur sol d'autrui	2 192	RH		RI					
	1 700 335	RK		RL					
Inst.techniques.mat.outillage	154 271	RN		RO					
		RQ		RR					
Mat. transport	252 238	RT		RU					
Mat Bureau. inf. mob.	1 032 752	RW		RX					
Autres	867 527	RZ		SA					
Total III	**8 631 631**	SC			0			0	
Total général (I + II + III)	**8 673 884**	SH		SI	0	SK		SL	0

CADRE D

Charges sur plusieurs exercices				SM		SN	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE AU 31/12/2025

Désignation de l'entreprise : LA VIE ACTIVE

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A ETAT DES CREANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	UL	2 609 520			UN	
Prêts (1) (2)	UP	5 367 428			US	
Autres immobilisations financières	UT	1 403 234			UW	
Clients douteux ou litigieux	VA	390 595				
Autres créances clients	UX	12 084 324				
UQ	UU					
Personnel et compte rattachés	UY	80 257				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
Impôts sur bénéfices	VM					
Taxe sur la valeur ajoutée	VB	208 753				
Autres impôts, taxes, vers.. assimilés	VN					
Divers	VP	605 398				
Groupe et associés (2)	VC	4 711 278				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de	VR	3 079 483				
Charges constatées d'avances	VS	2 215 760				
TOTAUX	**VT**	**32 756 030**	**VU**	**0**	**VV**	**0**
Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
Remb. obtenus en cours d'exercice	VE					
Prêts et avances consentis aux associés	VF					

CADRE B ETAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 au plus		A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y							
Autres emprunts obligataires (1)	7Z							
à 2 ans maxi à l'origine	VG							
à + de 2 ans à l'origine	VH	19 507 232		1 582 965		5 908 623		12 015 644
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	1 480 710						
Fournisseurs et cptes rattachés	8B	9 412 077						
Personnel et cptes rattachés	8C	7 080 118						
Séc. Sociale et autres organismes	8D	6 363 093						
Impôts / bénéfices	8E							
Taxe sur la valeur ajoutée	VW	249 707						
Obligations cautionnées	VX							
Autres impôts, taxes.	VQ	317 333						
Dettes / immob.et comptes rattachés	8J	986 813						
Groupe et associés (2)	VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pensions de titres)	8K	797 476						
Dette représentative des titres empruntés *	SZ							
Produits constatés d'avance	8L	2 658 488						
TOTAUX	**VY**	**48 853 047**	**VZ**	**1 582 965**		**5 908 623**		**12 015 644**
Empr. souscrits en cours d'exercice	VJ	0						
Empr. remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					
	VL							

ANNEXE COMPTABLE DE L'EXERCICE 2025

I. OBJET SOCIAL

LA VIE ACTIVE, association laïque à but non lucratif créée le 11 Février 1964 et reconnue d'utilité publique le 11 Janvier 2002, fonde son action sur le respect des convictions individuelles.

LA VIE ACTIVE entend promouvoir la dignité des personnes handicapées, fragilisées, en situation de détresse, en état de dépendance, morales, physiques, psychologiques, sociales de toute nature œuvrant pour leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Elle travaille en particulier chaque fois que possible en liaison avec les services publics. Sa compétence est nationale et internationale.

II. FAITS CARACTERISTIQUES

- ⇨ Une inflation 2025 désormais stabilisée malgré l'environnement économique encore incertain lié aux tensions géopolitiques :
  - Inflation moyenne 2025 de + 0.9 % contre + 2 % en 2024 et + 4.9 % en 2023.
- ⇨ Un taux d'évolution des dépenses retenues par les Autorités de tarification en deçà des besoins des ESMS :
  - ARS : + 0.93 %
  - Département : + 1 %
- ⇨ L'accord du Conseil d'administration du versement de la prime partage de la valeur (PPV), Travailleurs handicapés compris.
- ⇨ Le financement du Ségur pour l'ensemble des ESMS de La Vie Active, sauf pour le Siège Social
- ⇨ La prorogation d'une année de l'autorisation des frais de siège :
  - Le dossier de renouvellement d'autorisation de frais de siège fait l'objet de négociation avec les Autorités de tarification en 2026.
- ⇨ La première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers.

❑ Secteur Enfance

⇨ La signature du CPOM Enfance en 2025 pour 5 ans.

⇨ Les Extensions de capacité :

- 4 places TSA (Troubles du spectre autistique) à l'IME d'Annezin au 01/05/2025
- 6 places au SESSAD TED (Troubles envahissants du développement) de Guînes au 01/03/2025
- 6 places au SESSAD de Wimille au 01/01/2025
- Extension de la PCO (Plateforme de coordination et d'orientation) au SESSAD de Calais au 01/11/2025

⇨ Les Créations 12 PAS (Pôle d'appui à la scolarité) :

- 4 PAS au SESSAD de Longuenesse au 01/08/2025
- 3 PAS au SESSAD de l'Artois au 01/08/2025
- 5 PAS au DITEP de Liévin au 01/08/2025

❑ Secteur Social

⇨ La poursuite des travaux de la MECS du Littoral, pour l'ouverture de 16 places en 2026 sur le site de Marquise.

⇨ L'ouverture des 5 places d'extension du LAM de Courrières

⇨ Le financement Ségur pour les personnels du SAAP au 01/01/2025.

❑ Secteur Adultes Handicapés

⇨ La poursuite des négociations avec les Autorités de tarification et de contrôle sur le projet de plateforme de services de Brebières et le renouvellement CPOM Adultes. A ce jour, le CPOM Adultes n'est toujours pas signé.

⇨ L'extension de 16 places de SAVS au 01/12/2025.

❑ Secteur Travail

⇨ La signature du CPOM ESAT et MAS en 2025 pour 5 ans.

⇨ L'évolution du champ d'application de la Taxe sur les Salaires en ESAT.

⇨ La poursuite de la réhabilitation de l'ESAT de Lens.

❑ Secteur Personnes Agées

- ⇨ L'ouverture le 18 Juin 2025 de l'EHPAD d'Arras Jean Marie ALEXANDRE – Résidence les Arts.
- ⇨ L'ouverture de 14 places de PASA à l'EHPAD d'Isbergues.
- ⇨ La poursuite des travaux de réhabilitation des EHPADs de Sailly, Vimy et Nanterre par phasage entrainant une sous occupation.
- ⇨ La mise en place au 01/07/2025 à titre expérimental au niveau de Département du Pas de Calais du forfait global unique (FGU). Le FGU correspond à la fusion des Sections Soin et Dépendance, et son financement.

❑ Secteur Humanitaire

- ⇨ La poursuite des travaux de réhabilitation des CAES.
- ⇨ La poursuite des dispositifs mobiles : repas, points d'eau, douches…
- ⇨ La poursuite de l'accompagnement du CAU de Guyane (Centre d'hébergement d'urgence).

❑ Secteur Associatif

- ⇨ La poursuite des projets européens.
- ⇨ La poursuite des travaux autour du projet de Ferme Urbaine à Lens.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Règles comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°2022-06 du 4 Novembre 2022 couplé au règlement n° 2023-03 du 7 juillet 2023 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui complète le règlement ANC 2020-08, et qui succède au règlement ANC 2019-04 et au règlement ANC 2018-06. La liste des comptes applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés, a été publiée par l'arrêté du 27 décembre 2024. Elle entre en application au 1er janvier 2025. Ce nouveau règlement de l'ANC met en évidence une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Les amortissements des immobilisations incorporelles pratiqués sont calculés suivant le mode linéaire selon un plan économique en fonction de la durée de vie prévue, du rythme de dépréciation et des contraintes imposées par l'autorité de tarification. Les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 3 à 5 ans

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant les modalités décrites ci-dessus pour les immobilisations incorporelles. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Aménagements de terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 15 à 50 ans
- Agencements et aménagements divers : 10 à 20 ans
- Matériels et outillages : 5 à 10 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 5 à 10 ans
- Mobilier de Bureau : 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

Normes associatives

Les tableaux « BILAN ACTIF » et « BILAN PASSIF » ont été établis conformément au règlement n°2018-06 et 2019-04 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, modifiés par le règlement ANC n° 2023-03.

Les règles et méthodes retenues pour l'établissement des comptes annuels cumulés prennent en compte des spécificités propres au secteur associatif et en particulier au secteur sanitaire et social.

3.2 Méthodes comptables

3.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation et selon la règle du prorata temporis.

3.2.2. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2.3. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.2.5. Fonds dédiés

Les fonds dédiés constituent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis soit en investissement soit en exploitation qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

IV. NOTES SUR LE BILAN

4.1 Actif

4.1.1. Actif immobilisé brut

L'actif immobilisé brut s'inscrit en augmentation de + 8.09%. Cette progression représente 17 940 K€ et s'explique d'une part, par les projets architecturaux importants en cours de réalisation au 31/12/2025, concernant notamment :

- ⇨ Les travaux de réhabilitation de la MECS de Marquise (1 736 k€)
- ⇨ Les travaux de réhabilitation au Siège Social (647 k€)
- ⇨ Les travaux de réhabilitation du Foyer d'Avesnes (160 k€)
- ⇨ La poursuite des travaux de la plateforme de Brebières (1 833 K€)
- ⇨ La poursuite des travaux de réhabilitation de l'EHPAD de Sailly (963 k€)
- ⇨ La poursuite de travaux de réhabilitation de l'EHPAD de Vimy (814 k€)
- ⇨ La poursuite des travaux de réhabilitation l'EHPAD de Nanterre (2 864 k€)
- ⇨ La poursuite des travaux de réhabilitation de l'ESAT de Lens (883 k€)
- ⇨ La poursuite des travaux du Foyer de Marles (299 k€)
- ⇨ Le projet de la lingerie de l'ESAT d'Hermies (527 k€)
- ⇨ Le projet de Ferme Urbaine à Lens (400 k€)

Et d'autre part, par :

- ⇨ L'achat SAVI Wimille (162 k€)
- ⇨ L'achat des équipements pour l'ouverture de l'EHPAD d'Arras (1 386 k€)
- ⇨ Les équipements médicaux à l'EHPAD de Coquelles (222 k€)
- ⇨ Les équipements médicaux à l'EHPAD d'Isbergues (208 k€)

Le financement des investissements 2025 est spécifique à chaque dossier et/ou chaque CPOM et répond aux règles suivantes :

- ⇨ Respect des préconisations des Autorités de tarification
- ⇨ Financement sur excédents, sur crédits ponctuels, sur subventions, sur budget d'investissement

Aussi, le poste immobilisations financières progresse de 1 691 K€, en lien avec l'apport complémentaire en capital de la SCI Beffara (1 500 k€).

Tableau des mouvements d'immobilisations

Tableaux des variations en €	Au 31/12/N-1	Diminutions	Augmentations	Au 31/12/N
Immobilisations Incorporelles	1 201 025 €	21 866 €	139 573 €	1 318 732 €
Immobilisations en cours	12 433 026 €	10 287 233 €	16 086 163 €	18 231 956 €
Immobilisations Corporelles	200 343 955 €	3 098 298 €	13 430 630 €	210 676 288 €
Immobilisations financières	7 689 448 €	270 467 €	1 961 202 €	9 380 182 €
TOTAL	**221 667 454 €**	**13 677 864 €**	**31 617 568 €**	**239 607 159 €**

Tableau des mouvements d'amortissements et provisions

Tableau des variations en €	Au 31/12/N-1	Diminutions	Augmentations	Au 31/12/N
Dotations Aux Amortissements Des Immobilisations incorporelles	1 125 478 €	21 866 €	42 254 €	1 145 866 €
Dotations Aux Amortissements Des Immobilisations corporelles	120 710 598 €	2 811 898 €	8 631 631 €	126 530 331 €
Dotations Aux Provisions Pour Dépréciations Des Créances Clients	458 120 €	122 143 €	84 373 €	420 349 €
TOTAL	**122 294 195 €**	**2 955 907 €**	**8 758 258 €**	**128 096 546 €**

Tableau des Filiales et participations

Filiales et Participations en €	Capital	Capitaux Propres	Quote part du Capital détenue (en%)	Valeur Comptable des titres détenus		Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos
				Brute	Nette		
SCI LES OYATS	10 000	- 53 799	1,00%	100	100	-	- 11 293
SCI BEFFARA	2 187 000	1 273 994	99,95%	2 186 000	2 186 000	48 000	- 20 687
SAS AKTIVI ADATP	5 000	- 340 888	100,00%	5 000	5 000	3 384	- 92 368
SAS AKTIVI HABITAT	5 000	3 349 431	100,00%	5 000	5 000	-	101 359

4.1.2. Actif circulant

L'actif circulant s'inscrit en baisse de 4.209 M€. Cette variation négative représente 3.72 %, et s'explique principalement par les postes suivants :

- ⇨ *La trésorerie nette* baisse de façon significative (- 8.67 M€). Cette baisse s'explique, d'une part, par le décalage entre les décaissements pour la réalisation des travaux de construction, de réhabilitation, et les encaissements des subventions d'investissements prévus aux plans de financement des différents projets (EHPAD Sailly, EHPAD Nanterre, Plateforme Brebières), et d'autre part, par l'apport en capital réalisé sur 2025 de la SCI Beffara.

- ⇨ *Les créances quant à elles* augmentent de 3.71 M€. L'Association a décidé d'allouer une avance de trésorerie de 3 M€ pour le démarrage des travaux du CAU de Guyane afin de pallier au décalage de versement des subventions d'investissement de la DGCOPOP.

- ⇨ *Les charges constatées d'avance* progressent de 794 k€ du fait de la réception en 2025 de la facture « assurance » 2026 afférente à la couverture de la flotte automobile.

4.2 Passif

4.2.1. Fonds propres et assimilés

Les Fonds Associatifs avec ou sans droit de reprise se renforcent de 8 005 k€, ce qui représente une variation positive de + 5.84 %, qui s'explique notamment par :

- ⇨ *Les fonds de réserves* progressent de 4 315 k€ du fait des excédents antérieurs et de l'affectation des résultats des gestions libres et encadrées.

- ⇨ *Le compte report à nouveau* diminue sensiblement (584 k€). Il regroupe les résultats antérieurs de la gestion contrôlée qui doivent être étudiés par les autorités de tarification, les résultats de la gestion libre affectés en report à nouveau.

- ⇨ *Le résultat de l'exercice* augmente sensiblement (143 k€) pour atteindre 3 597 659 € et se répartit de la façon suivante :

  - Gestion Contrôlée : + 667 081 €
  - Gestion Libre : + 2 930 578 €

Les subventions d'investissement augmentent de 1 941 k€ principalement du fait du versement d'une partie des subventions d'investissement obtenues de la CNSA dans le cadre des PAI pour l'EHPAD de Nanterre, et l'EHPAD de Sailly, et du Département pour la plateforme de Brebières auxquelles est retranchée la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice.

Les provisions réglementées progressent 2 190 K€ conformément à la décision du Conseil d'administration d'affecter les produits financiers 2025 au financement du terrain multisports de la MECS du Littoral et au financement d'une partie du projet de la Ferme Urbaine de Lens.

Tableau de variations des fonds associatifs (en €)	31/12/N-1	Diminutions	Augmentations	31/12/N
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 675 840 €			4 675 840 €
Fonds associatifs avec droit de reprise	139 455 €			139 455 €
Fonds de réserves	72 518 399 €	1 514 706 €	5 829 793 €	76 833 485 €
Provisions réglementées	3 841 088 €	280 670 €	2 470 657 €	6 031 075 €
Résultat de la Gestion Encadrée	340 470 €		326 611 €	667 081 €
Résultat de la Gestion Libre	3 114 022 €	183 445 €		2 930 578 €
Report à nouveau	25 906 102 €	584 131 €		25 321 971 €
Subventions d'investissement	26 534 918 €	1 720 714 €	3 661 621 €	28 475 825 €
TOTAL	**137 070 294 €**	**4 283 666 €**	**12 288 682 €**	**145 075 309 €**

4.2.2. Provisions pour risques et charges

Les provisions s'inscrivent en baissent de 2.23 M€ du fait de :

- ⇨ La reprise de la provision pour congés dans le cadre d'arrêt maladie (1,03 M€), le risque étant éteint.
- ⇨ La reprise de la provision (1,94 M€) suite à un dénouement juridique favorable à l'Association dans le cadre du contentieux avec la SEVE (anciens locaux locatifs du SAVI de Condette).
- ⇨ L'augmentation de la provision retraite (+319 k€). En effet, l'Association existe depuis 1964, on constate donc une augmentation du nombre de personnels compris entre 60 ans et 65 ans et plus.

Tableau de variation des provisions (en €)	**Au 31/12/N-1**	Diminutions	Augmentations	**Au 31/12/N**
Provisions pour litiges	876 081 €	243 193 €	368 782 €	1 001 671 €
Provisions pour risques et charges	6 389 194 €	4 000 374 €	1 340 754 €	3 729 573 €
Provisions pour grosses réparations	1 668 961 €	17 803 €	317 189 €	1 968 347 €
TOTAL	**8 934 236 €**	**4 261 369 €**	**2 026 724 €**	**6 699 591 €**

4.2.3. Emprunts

Les emprunts baissent de 1 655 214 € suite au capital remboursé en 2025. Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève 19 507 232 € dont :

- ⇨ Court terme 1 582 967 €
- ⇨ Moyen terme 5 908 623 €
- ⇨ Long terme 12 015 642 €

4.2.4. Fonds dédiés

Tableau de variations des fonds dédiés (en €)	**Au 31/12/N-1**	Diminutions	Augmentations	**Au 31/12/N**
Fonds dédiés aux legs ou donations (3)	45 324 €			45 324 €
Fonds dédiés à l 'investissement (1)	8 797 358 €	436 148 €	5 410 404 €	13 771 615 €
Fonds dédiés à l'exploitation (2)	6 767 087 €	953 539 €	620 967 €	6 434 515 €
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public (4)	9 046 €			9 046 €
TOTAL	**15 618 815 €**	**1 389 687 €**	**6 031 371 €**	**20 260 500€**

⇨ 1) Des crédits spécifiques ont été attribués dans le cadre l'accessibilité et de travaux du SAAP, des travaux de réhabilitation de l'ESAT de Lens, de la restructuration de l'offre Enfance, des établissements relai COVID 19,des travaux de cloisonnement de bureaux sur le SESSAD du Montreuillois, les travaux pour l'extension de places du LAM de Courrières, les travaux pour la création du PASA à l'EHPAD d'Epinay, l'achat de lits médicalisés et de rails de transfert à l'EHPAD de Melun et Longuenesse, l'installation d'un appel malade à l'EHPAD de Courrières, Vimy, Isbergues et Coquelles, et l'installation de rails de transfert et d'un appel malade à l'EHPAD de Nanterre.

⇨ 2) Démarche qualité : les autorités de tarification ont octroyé des budgets dans le cadre de la démarche qualité instaurée par la Loi 2002-2, notamment pour les évaluations externes.

⇨ (2) Des crédits spécifiques ont été attribués pour la réalisation d'actions de formation.

⇨ (2) Avenir Pro : le financement d'Avenir Pro est intégré au fonctionnement de l'IME d'Arras.

⇨ (2) Les fonds accordés pour l'autisme sont destinés à l'obtention du label autisme France.

⇨ (2) Un fond dédié pour la restructuration de l'offre Enfance et diverses charges de fonctionnement.

⇨ (2) Un fond dédié spécifique a été créé suite aux appels à projet auprès de l'ARS pour la qualité de vie au travail.

⇨ (2) Un fond dédié créé pour flécher le non dépensé des CNR Covid au 31-12-2021 a été redéployé en CNR G1 et G2.

⇨ (2) Un fond dédié a été créé pour flécher les fonds octroyés par les Autorités dans le cadre des travaux d'humanisation du Secteur Humanitaire.

⇨ (2) Un fond dédié a été créé pour flécher les fonds octroyés par les Autorités dans le cadre des revalorisations patronales (valeur de point 2022).

⇨ (2) Un fond dédié a été créé pour flécher les fonds octroyés par les Autorités dans le cadre du fonctionnement des CRT 17/24 et 25 de l'EHPAD de Marles les mines.

⇨ (2) Un fond dédié a été créé pour flécher les fonds octroyés par les Autorités dans le cadre du fonctionnement de l'extension de capacité du LAM de Courrières (5 places) et du SAAP (160 mesures).

⇨ (2) Un fond dédié a été créé pour flécher les fonds octroyés par les Autorités suite à une erreur dans l'arrêté de tarification de la dernière décision modificative appelé « CNR MJPM ».

⇨ 2) Un fond dédié a été créé pour flécher les fonds octroyés par les Autorités dans le cadre des PAG (accompagnement des enfants en grosses difficultés).

⇨ 2) Un fond dédié a été créé pour flécher les fonds octroyés par les Autorités dans le cadre le cadre de la réforme des SSIAD.

⇨ (2) Des crédits spécifiques ont été attribués pour la prévention des risques en EHPAD.

⇨ (3) Dons et Legs au profit de l'ESAT d'Avesnes.

⇨ (4) Dons et Legs au profit du SAPM de Calais.

V. AUTRES INFORMATIONS : Information sectorielle sur la formation des résultats

5.1 Compte de résultat

La formation des résultats de l'association se distingue entre la gestion dite « encadrée », les établissements sont financés par l'Etat et le Département et sont soumis aux règles comptables et budgétaires de l'instruction comptable M22 bis, et la gestion dite « libre » qui concerne les établissements et activités non soumis aux financements publics.

Il s'ensuit une présentation des résultats de gestion « encadrée » sous la forme d'un compte administratif ou sous la forme d'un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses, arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association dans un premier temps ; l'examen de ces documents budgétaires par les autorités de tarification respectives fait l'objet de décisions d'affectation des résultats à N+2.

Les résultats de gestion « libre » sont arrêtés conformément aux règles comptables en vigueur et affectés par décision du Conseil d'Administration.

Les résultats respectifs en gestions conventionnée et libre sont de :

SECTEUR	DEFICIT	EXCEDENT	RESULTAT ANTERIEUR A INCORPORER	RESULTAT BUDGETAIRE 2025	ECRITURE ADM. 2025	RESULTAT DECLARE AU CSEIL ADMIN. 2025
GESTION ETAT		3 445 647	190 897	3 636 544	106 034	3 742 579
GESTION DEPARTEMENT	- 2 778 566		14 848	- 2 763 718	-	- 2 763 718
GESTION ENCADREE		**667 081**	**205 745**	**872 826**	**106 034**	**978 861**
GESTION COMMERCIALE		2 637 056	-	2 637 056		2 637 056
GESTION ASSOCIATIVE	- 297 115		-	- 297 115		- 297 115
GESTION LIBRE ETABLISSEMENT		590 637	-	590 637		590 637
GESTION LIBRE		**2 930 577**	**-**	**2 930 577**	**-**	**2 930 577**
TOTAL		**3 597 659**	**205 745**	**3 803 404**	**106 034**	**3 909 438**

5.2 Contributions volontaires en nature

En regard de leur absence de significativité par rapport aux ressources de l'association, les contributions volontaires en nature, principalement constituées du temps de bénévolat des administrateurs de l'association, ne sont pas comptabilisées.

5.3 Impacts du changement de plan comptable sur le compte de résultat

Tableau Impacts du changement de plan comptable			
Intitulé	**Ancien compte**	**Nouveau compte**	**Montant en €**
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	675	652	162 859,89
Produits des cessionse d'immobilisations	775	757	232 375,04
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	777	747	1 720 714,22
Transferts de charges - Indemnités d'assurance	791	7587	329 696,79

VI. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

6.1 Emprunts garantis par le Conseil Départemental du Pas de Calais

Quatre emprunts sont garantis par le Conseil Départemental et deux emprunts sont garantis par la CABBALR.

NUMERO D'EMPRUNT	PROGRAMME	ORGANISME	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2024	REMBOURSEMENT 2025	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2025
103	MAISON DE SOUCHEZ	CAISSE DES DEPOTS	24 258,94	3 033,27	21 225,67
104	MAISON DE SOUCHEZ	CAISSE DES DEPOTS	19 119.35	2 390,63	16 728,72
105	MAISON DE NOEUX	CAISSE DES DEPOTS	14 459.54	1 807,98	12 651,56
200	ESAT HERSIN	CAISSE DES DEPOTS	5 394 704,16	129 766,46	5 264 937,70
209	CHRS NOEUX	CAISSE DES DEPOTS	1 222 889,78	19 085,65	1 203 804,13
210	CHRS NOEUX	CAISSE DES DEPOTS	1 756 376,19	40 782,27	1 715 593,92
TOTAL			**8 431 807,96**	**196 866,26**	**8 234 941,70**

6.2 Engagements de Crédit-bail immobilier

6.2.1. CRECHE de Liévin

Crédit bailleur	:	DEXIA
Coût HT de l'équipement	:	1 867 652 €
Durée	:	25 ans
Premier Loyer	:	Mars 2011
Loyer annuel	:	143 203 €

6.2.2. ESAT Arrageois

Crédit bailleur	:	BATILEASE
Coût HT de l'équipement	:	5 679 086 €
Durée	:	18 ans
Premier Loyer	:	Juillet 2018
Loyer annuel	:	448 650 €

6.2.3. ITEP de Liévin

Crédit bailleur	:	CICOBAIL
Coût HT de l'équipement	:	6 817 122 €
Durée	:	30 ans
Premier Loyer	:	Janvier 2012
Loyer annuel	:	487 307 €

Crédit bailleur	:	CICOBAIL
Coût HT de l'équipement	:	1 852 066 €
Durée	:	27 ans et 7 mois
Premier Loyer	:	Juin 2014
Loyer annuel	:	124 287 €

	Redevances payées en 2025	Redevances cumulées payées	Redevances restantes à payer < 1 an	Redevances restantes à payer de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer
Crèche Dexia	143 203 €	2 124 085 €	143 203 €	716 015 €	596 774 €	3 580 077 €
Actiparc Bati Lease	448 650 €	5 531 290 €	448 650 €	2 243 252 €	1 944 666 €	10 167 858 €
ITEP Cicobail	611 594 €	8 258 596 €	611 594 €	3 057 971 €	6 115 943 €	18 044 103 €
TOTAL	**1 203 448 €**	**15 913 970 €**	**1 203 448 €**	**6 017 238 €**	**8 657 383 €**	**31 792 038 €**

6.3 Engagements sociaux au 31/12/2025

Les indemnités de départ en retraite qui ont été estimées s'élèvent à 11 315 743 € au 31/12/2025, le montant provisionné dans les comptes est 3 729 573 €, soit 7 586 170 € d'engagements nets.

La rémunération brute globalisée des trois plus hauts salaires des cadres dirigeants de l'association s'est élevée à 360 320 €.

Au 31 décembre 2025, La Vie Active comptait 4 308 salariés. L'effectif enregistre une augmentation de 0.96 % entre 2024 et 2025.

TOTAL	2025	2024	2023
Effectif au 31/12	4 308	4 267	4 192
Cadre	376	366	355
Non-cadre	3 932	3 901	3 837
Homme	1 493	1 492	1 482
Femme	2 815	2 775	2 710

